

Conférence des
présidents d'université

103, bld Saint Michel
75005 Paris
01 44 32 90 00
www.cpu.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 décembre 2020

Plan de relance et rénovation énergétique des bâtiments publics de l'Etat : les universités en première ligne

Lundi 14 décembre 2020, lors de la Conférence nationale de l'immobilier public stratégique, le Premier ministre a annoncé les résultats de l'appel à projets pour la rénovation énergétique des bâtiments publics de l'État, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante.

Sur un total de 2,7 milliards d'euros dédiés à la rénovation des bâtiments de l'Etat, 1,3 milliard d'euros bénéficiera à l'enseignement supérieur, la recherche et la vie étudiante.

Plus de 700 millions d'euros seront spécifiquement consacrés à la rénovation des bâtiments universitaires en 2021 et 2022. Les montants attribués aux CROUS, aux grandes écoles et aux organismes de recherche participeront également à ce mouvement de transformation de grande envergure, cela au service des étudiants et de l'ensemble des personnels.

C'est une réponse ambitieuse face à une préoccupation croissante des étudiants et de l'ensemble de la communauté de l'enseignement supérieur et la recherche.

Les très nombreux projets proposés par les établissements de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante dans le cadre de cet appel, s'élevaient en effet à plus de 4 milliards d'euros.

La CPU est certaine que les établissements du supérieur sauront démontrer à la fois leur fort impact sur la réduction de la consommation énergétique, et la capacité des équipes à conduire rapidement les projets retenus pour le soutien de l'économie.

Les résultats de cet appel à projet permettront également d'amplifier les effets attendus de la prochaine génération de contrats de plan Etat-Régions en concentrant sur les deux prochaines années des moyens d'une ampleur inédite depuis l'opération campus au service de l'immobilier universitaire.

C'est également une reconnaissance de l'engagement des universités à soutenir la relance économique dans les territoires et de leur réactivité, mais aussi de leur long travail de préparation, en amont de ce plan de relance. Depuis 2017, la CPU accompagne en effet les universités vers la rénovation énergétique et écologique de leurs bâtiments, avec la création d'un programme pilote, décrivant les leviers d'une transition réussie (programme d'efficacité énergétique des campus, « PEEC 2030 »). Dix sites pilotes étaient notamment à l'initiative de cette démarche.

La dynamique engagée par ce financement a vocation à n'être qu'une étape dans la transformation systémique de nos campus, inscrivant dans la durée des investissements en faveur de la rénovation énergétique de nos bâtiments, dont l'impact sur l'équilibre budgétaire des universités ne fera que croître. En effet, un grand nombre des projets proposés par les établissements ne sera pas financé, et des établissements seront déçus. Les réponses nombreuses des universités à l'appel à projet du plan de relance et la qualité des projets sélectionnés démontrent que ce programme pilote a vocation à s'élargir à l'ensemble des établissements qui ont manifesté leur souhait de rejoindre le processus de transformation des campus, sur l'ensemble du territoire.

L'important travail consenti par les établissements pour répondre dans de très courts délais à cet appel à projets a vocation à se concrétiser, dans un futur proche, à travers d'autres voies de financement.